

Garantir la bonne utilisation des ressources matérielles

Pilotage financier d'un établissement ou d'un service médico-social (ESMS)

2315



Retourner au module de recherche

L'évolution du financement du secteur médico-social engage toujours plus, et davantage encore que par le passé, les cadres de direction et les gestionnaires à maîtriser la gestion comptable, budgétaire et financière afin de piloter, développer un projet, négocier avec les partenaires, décider d'une orientation à court ou à plus long terme (exploitation et investissement).

De plus la mise en place d'une formalisation pluriannuelle du pilotage des Établissements et services médicosociaux, le développement de nouveaux outils comme l'EPRD (Etat Prévisionnel de recettes et de dépenses) et du PPI (plan pluriannuel d'investissement), obligent chaque organisation à développer des compétences internes pour assurer un dialogue de gestion régulier et pertinent avec les instances gouvernantes et les autorités de tarification.

Les + de la formation

Ce module est décomposé en trois séquences interreliées mais indépendantes, permettant à chacun de rejoindre la formation au stade souhaité. En effet les stagiaires peuvent suivre indépendamment la séquence 1, 2 et 3 en fonction de leurs attentes et de leur maîtrise des sujets abordés.

Il peut être réalisé en formation Intra dans votre structure et s'adapter à vos besoins.

Echanges autour des documents financiers apportés par les stagiaires.

PROFIL STAGIAIRE

PRE-REQUIS :

- Aucun prérequis n'est demandé pour la séquence 1.
- Pour les stagiaires qui souhaitent rejoindre la formation lors de la séquence 2, une maîtrise des sujets abordés en séquence 1 est vivement conseillée.
- Pour les stagiaires qui souhaitent rejoindre la formation lors de la séquence 3, une maîtrise des sujets abordés en séquence 1 et 2 est demandée.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES

Séquence 1 :

- Connaître les bases de la comptabilité, de la gestion budgétaire et du Compte Administratif
- Comprendre la logique financière du CPOM et de l'EPRD

Séquence 2 :

- Maîtriser l'analyse financière appliquée aux ESMS
- Développer une vision prospective de la gestion des investissements
- Appréhender les équilibres financiers fondamentaux des ESMS

Séquence 3 :

- Mesurer les enjeux et finalités du plan pluriannuel d'investissement (PPI)
- Maîtriser les étapes de la construction du PPI et le cadre normalisé

PROGRAMME

Séquence 1 : Gestion comptable et budgétaire

- Le cadre réglementaire comptable (principes, obligations, quelques notions comptables)
- Les documents de synthèse (bilan, compte de résultat, annexe)
- La prévision budgétaire
- La réglementation budgétaire et comptable des ESMS (budget prévisionnel, Compte administratif, EPRD, ERRD)

Séquence 2 : L'analyse financière

- Le passage du bilan comptable au bilan financier
- L'analyse du bilan financier en lien avec les équilibres financiers fondamentaux
- Fonds de Roulement d'Investissements (FRI)
- Fonds de roulement d'exploitation (FRE)
- Besoin en fonds de roulement (BFR)
- Fonds de roulement net global (FRNG)
- Trésorerie
- Gestion de la trésorerie au quotidien

Séquence 3 : Le Plan Pluriannuel d'investissement - P.P.I

- Les investissements
- Le plan pluriannuel d'investissement et son cadre normalisé
- Le plan de financement
- Les surcoûts

CONTACTS

Inscription Formations Perfectionnement,
Séminaires et Formations supérieures

inscription@andesi.asso.fr

Pour réaliser cette formation dans votre établissement :

Lydie AUGUSTIN

Assistante de formation Andesi sur sites

l.augustin@andesi.asso.fr

les acteurs de
la compétence

S'INSCRIRE

Comment
financer votre
formation

Demander un
devis

COÛT

Séquence 1 ou 2 : 960 € / séquence 3 :
640 €

Intra : nous consulter (= l.augustin@andesi.asso.fr)

DURÉE

Module 1 : 3 jours

Module 2 : 3 jours

Module 3 : 2 jours

DATE(S)

Séquence 1 : 3, 4, 5 avril

Séquence 2 : 5, 6, 7 juin

Séquence 3 : 27 et 28 septembre

INTERVENANT.E.S

Philippe Tressard

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Présentiel Distanciel Hybride

- Alternance d'apports théoriques et d'exercices d'application (individuels et collectifs)
- Étude de cas pratiques sur la base de données réelles choisies parmi les documents apportés par les stagiaires (*les participants sont fortement invités à amener leurs documents financiers*).

DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Un questionnaire préalable à la formation sera adressé à chaque stagiaire. Il vise à identifier ses attentes de formation et ses connaissances du sujet.

En complément d'un échange intervenant-stagiaire à l'issue de la formation, un questionnaire de satisfaction sera adressé à chacun.

A six mois, le stagiaire est sollicité pour évaluer l'impact de la formation sur ses pratiques.

VALIDATION/CERTIFICATION

Une attestation de formation est délivrée en fin de formation par l'Andesi.

LIEU DE FORMATION

En Inter - à l'Andesi

Dans votre établissement

ACCESSIBILITÉ

Nous étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas contraire, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés.

Contact référent handicap

Isabelle CARIAT

Tél. : 01 46 71 71 71

Courriel : i.cariat@andesi.asso.fr

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription jusqu'à 15 jours avant l'ouverture de la formation.



01 46 71 71 71

info@andesi.com